



# Association des Riverains de France

ASSOCIATION NATIONALE FEDERANT DES RIVERAINS, DES ASSOCIATIONS, DES SOCIETES ET DES SYNDICAT RIVERAINS DES EAUX DOUCES ET/OU MARINES.

Association déclarée le 29 Août 1979 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## ADHESION 2018

Nom – Prénom ou Raison sociale :

Président de l'association déclarée, société ou syndicat de riverains :

Nombre de membres :

Gérant de l'usine :

Type de production et puissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Email :

Riverain du cours d'eau ou lac :

Bassin versant :

Propriétaire ou locataire de rives, ou d'un logement jouxtant immédiatement ce cours d'eau dont je subis directement les influences.

Nouvel adhérent à l'ARF : oui non

J'attends de l'association .....

Je consulte régulièrement le site internet : oui non

J'y recherche .....

Je demande mon **adhésion** à l'association pour l'**année 2018** et j'adresse à **M. Guy JOYAUX - 30 Grand'rue 86290 LIGLET**, trésorier de l'association, le montant de la cotisation :

- Adhésion individuelle de **35 euros**,
- Adhésion d'association, société ou syndicat de riverains de **75 euros**,
- Adhésion utilisateur force motrice de **75 euros**,

**par chèque ci-joint, libellé à l'ordre de l'Association des Riverains de France.**

A , le 2017

Signature et qualité